

ponsabilité de décider si oui ou non il y aura une élection générale au cours de la présente guerre, et je m'en tiens là.

Mon très honorable ami n'a rien dit de la proposition portant que nous devrions célébrer, au Canada, le cinquantenaire de la Confédération. Je ne propose pas, et je ne pense pas qu'un membre de cette Chambre propose qu'une célébration sensationnelle ait lieu, ni qu'on dépense une somme considérable prélevée sur les deniers publics. La célébration devrait être grave et sérieuse, eu égard à la grande épreuve que subissent le Canada et l'Empire. Il me semble cependant que cet événement est trop remarquable pour qu'on le laisse passer sans le commémorer d'une manière suffisante. Quand nous pensons à tout ce qui a été réalisé dans ce pays durant les cinquante dernières années, nous avons lieu d'être fiers, reconnaissants, en même temps qu'humbles : fiers de nos réalisations ; reconnaissants du magnifique héritage que la Providence nous a légué, et humbles à cause de la grande responsabilité dont nous revêtent l'importance de cet héritage et notre devoir envers ce dernier.

Par conséquent, nous devrions envisager la célébration de cet anniversaire d'humilité. Les quatre provinces dispersées, séparées, désunies, sont devenues une puissante nation ; le peuple canadien a apporté dans la guerre actuelle un esprit et un effort qui ont revêtu le Canada d'un nouveau prestige aux yeux de l'univers. Le cinquantième anniversaire de notre vie nationale arrivera à l'heure où nous traverserons des événements, dont la grandeur dépasse l'imagination la plus vive. Ces événements ont déjà profondément influencé l'esprit de notre peuple. Ils continuent de l'influencer. Nous commençons à reconnaître, comme jamais auparavant peut-être, que, malgré toutes nos ressources, malgré tout notre développement matériel, toute notre production et toute notre richesse, nous pouvons être pesés dans la balance et être trouvés trop légers, si le caractère et les idéals du peuple ne sont pas maintenus. J'affirme donc que c'est avec un esprit grave et humble, mais ferme et inébranlable, que le Canada devrait se préparer à la célébration de son cinquantième anniversaire.

J'aborde maintenant la critique de quelques-unes des observations formulées, cet après-midi, par mon très honorable ami le chef de l'opposition. Ce dernier est certain que les soldats ont accompli leur devoir, mais il n'est pas aussi certain que le Gouvernement ait accompli le sien. Je crois

qu'il s'est exprimé ailleurs en termes plus vigoureux. En effet, à une assemblée, au moins, à laquelle il assistait en vue de l'oeuvre de recrutement, il a, je crois, commencé ses observations en faisant ressortir son manque de confiance dans le Gouvernement. Je ne pense pas que ce soit un thème d'heureuse inspiration pour une assemblée de recrutement. Je ne pense pas non plus, qu'une assemblée de recrutement serait inspirée par une personne qui appuierait sur le fait que la Grande-Bretagne n'est pas venue au secours de la France en 1870. Toutefois, nous avons tous nos idées, en ce qui concerne ces questions, et la conduite tenue par mon très honorable ami à cet égard lui paraissait digne d'éloges. Il doute que le Gouvernement ait accompli son devoir, et il fait observer qu'il faut trouver la réponse dans certaine correspondance rendue publique. Il déclare qu'il y a eu manque d'unité, qu'il y a eu discorde et dispute continuelles, et il tire la conclusion que l'intérêt du pays et la poursuite de la guerre ont sensiblement souffert de ce fait.

Mon très honorable ami connaît cela par expérience et il peut discuter cette question avec connaissance de cause parce que nous nous rappelons qu'un des plus éminents collègues dans son propre ministère avait l'habitude de déclarer publiquement, en parlant de lui-même et de ses collègues, qu'ils se battaient entre eux comme des diables. Mon très honorable ami n'ignore pas que dans tout conseil de ministres, qu'importe la formation de ce dernier, il peut exister des divergences d'opinions et que le tempérament de ceux qui en font partie varie nécessairement de l'un à l'autre. Il semble m'avoir trouvé plusieurs fois en faute en ma qualité de chef du Gouvernement, puisqu'il en arrive à la conclusion que je manque d'énergie et que je n'ai pas assez de décision. Au cours de ma vie publique, j'ai eu connaissance de faits dont le très honorable leader ne saurait tirer vanité ou prétexte à vantardise, et pourtant il paraît vouloir faire la comparaison entre la faiblesse et le manque d'énergie de celui qui remplit présentement la fonction de chef du Gouvernement et la fermeté et la décision qui prévalaient alors qu'il était à la tête de l'administration.

En 1902, j'ai observé à la Chambre des communes un spectacle dont je n'avais jamais été témoin auparavant et qui différait de tout ce qu'on avait vu jusqu'alors : ce fut lorsque son collègue le plus important dans le conseil des ministres se leva de son siège, en Parlement, pour se moquer ouvertement

[Le très hon. sir Robert Borden.]